



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Fax 032 484 05 10
Email admin@petit-val.ch

Elections communales du 27 novembre 2022

Liste des candidats

Conformément à l'article 75 du Règlement d'organisation (RO), les listes des candidats devaient être déposées jusqu'au jeudi 13 octobre 2022, à 11h00.

Les listes suivantes ont été déposées régulièrement :

Président des assemblées : *Aucune liste déposée.*

Vice-président des assemblées : *Aucune liste déposée.*

Maire :

Liste No 1 : PASCHE Willy, 1956, ingénieur informatique, Ensemble Petit-Val, nouveau

Conseil communal :

Liste No 1 : AMSTUTZ, Emanuel, 1984, agriculteur, Sans parti, ancien

Liste No 2 : PASCHE Willy, 1956, ingénieur informatique, Ensemble Petit-Val, ancien

Liste No 3 : CARNAL Jean-Michel, 1966, agriculteur, UDC et sympathisant-e-s, ancien

Elections tacites :

Attendu que le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement les personnes suivantes selon l'art. 89 RO :

- **Maire** : PASCHE Willy
- **Membres du conseil communal** : AMSTUTZ Emanuel et CARNAL Jean-Michel

Manque de candidatures :

Lorsqu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Seront élues les personnes qui recueillent le plus de voix.

Les ayants droits au vote en matière communale sont invités à procéder aux élections suivantes, par les urnes le 27 novembre 2022 :

- **Deux membres du conseil communal**
- **le ou la président(e) des assemblées**
- **le ou la vice-président(e) des assemblées**

Le matériel de vote sera distribué aux ayants droits au vote au plus tard trois semaines avant le scrutin.

Souboz, le 17 octobre 2022

Le Conseil communal